

LA PROVINCE DE QUEBEC EN TETE DES AUTRES PROVINCES POUR LA PRODUCTION DE POMMES DE TERRE

IMPORTANCE DE NOTRE MARCHÉ

Avec une récolte de 14½ millions de quintaux de patates d'une valeur de \$18½ millions, la province de Québec a obtenu en 1927, une production équivalente à celle de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick réunis, surpassant l'Ontario de 4 millions de quintaux, et produisant 3½ fois autant de patates que le Nouveau-Brunswick. Nonobstant l'étendue de la récolte, la province de Québec continue à recevoir de grandes quantités de patates des Provinces Maritimes, notamment du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Edouard, fait saillant qui dénote le grand pouvoir d'absorption de notre marché pour ces tubercules qui constituent assurément l'aliment le plus populaire de nos tables canadiennes.

La province de Québec a ceci de commun avec l'Ontario, qu'elle dispose d'un marché considérable pour sa production de patates, dans les limites mêmes de la province. Ces deux marchés sont approvisionnés principalement par charrettes et camions qui viennent en bonne partie directement du lieu de production c'est-à-dire de la ferme.

C'est à peine si 12% des expéditions de patates dans ces deux provinces sus-mentionnées, en 1926, se sont faites par voie ferrée, alors que par contre le Nouveau-Brunswick étant loin des centres de consommation, était dans l'obligation d'expédier 67% de sa récolte par chemin de fer et par voie fluviale. Ce vaste déplacement de tubercules du Nouveau-Brunswick laisse, à première vue, les gens sous la fausse impression que la production de patates est plus importante dans les Provinces Maritimes qu'elle ne l'est dans Québec ou l'Ontario, alors que nous savons que la récolte entière de patates, pour les trois Provinces Maritimes, ne dépasse pas 13 millions de quintaux, contre 14½ millions pour Québec.

Les Pommes de Terre de Québec, préférées pour leur bonne saveur.

Une erreur communément partagée du public contre laquelle nous ne saurions trop réagir est que les meilleures patates consommées dans la province de Québec, nous viennent nécessairement du Nouveau Brunswick.

La chose semble avoir si bien pris dans l'esprit, dans la croyance des gens, qu'aujourd'hui, le consommateur semble volontiers disposé à payer quelques sous plus cher pour un sac de patates de cette provenance que pour l'article de Québec.

Ce qui contribue beaucoup à donner prise à cette réputation des patates du N.-B., c'est sans doute le fait que les patates de cette provenance, qui entrent sur notre marché, sont assujetties à une classification des plus sévères. Chaque char de pommes de terre qui sort du N.-B., ou de l'I.-P.-E., subit en effet une inspection très rigoureuse qui assure à l'acheteur, l'uniformité et la qualité du produit qu'on lui envoie.

En réalité, si les patates qui se reçoivent des Provinces Maritimes sont d'une belle couleur, d'une belle apparence et de classification uniforme, elles ne sont pas toujours trouvées aussi savoureuses que les nôtres, nous rapportent nos bonnes ménagères. C'est ce qui explique aussi pourquoi, les pommes de terre de Québec sont plus recherchées et mieux appréciées de la part de nos marchands. Au point de vue de la saveur, répétons-le bien, les patates de Québec ne le cèdent en rien au produits analogue des autres provinces, à la conditions toutefois que ces patates représentent de bonnes variétés et qu'elles soient indemnes de maladies.

Chose importante à signaler, à nos cultivateurs, d'après le rapport de décembre 1927, sur la récolte de pommes de terre, du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, les planteurs de Québec ont reçu un prix plus élevé que les planteurs du Nouveau-Brunswick et ceux de l'Île-du-Prince-Edouard. Pour les patates classées de première catégorie, on estime qu'il y a eu une différence de prix de 0.25c en faveur des producteurs de Québec.

Il est essentiel de porter plus de oins à cette cultures CHEZ NOUS

Etant donné l'importance de la demande locale pour ce produit de première nécessité, nous exhortons nos cultivateurs à produire redoubler d'effort cette année pour des patates exemptes de maladies et offertes sur le marché en lots uniformes au point de vue de la grosseur et de la variété. Inspirons-nous de ce qui se passe dans les provinces maritimes qui soumettent leurs pommes de terre à un triage serré avant de les envoyer au marché.

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec

29

29

29